Règlementation thermique pour les bâtiments neufs "RE 2020"

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 24124275F — Mise à jour : 5 mars 2026

Organisme responsable : **ARFAB BRETAGNE**

Présentation de la formation

Objectifs

Connaitre le champ d'application de la « RE 2020 »
Citer 3 exemples de bâtiment concernés par les exigences de la future réglementation environnementale 2020
Proposer au moins 2 solutions techniques en liens avec son ou ses activités répondant aux exigences de la réglementation 2020
Connaître les sanctions en cas de non-respect de la réglementation

Programme

Contexte règlementaire et enjeux pour la filière
Modalités d'application de la labellisation E+ C-
Ce qui change à compter du 1er janvier 2022
Présentation de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV)
Zoom sur les FDES* : Intérêt et contenu
Présentation de la base de données INIES
Les exigences à respecter : Les parois opaques : murs, toiture, planchers ; Les parois vitrées : fenêtres, châssis de toit, … ; Les équipements : chauffage, ECS, ventilation ;
Exemples de solutions techniques et étude de cas
Le cas des extensions de bâtiments
Contrôle et attestation de prise en compte de la réglementation environnementale 2020
Approche juridique et sanction en cas de non-respect
QCM* de contrôle des connaissances.
*Fiches de Données Environnementales et Sanitaires
**Questionnaire à Choix Multiples

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Sans niveau spécifique

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2230656S	À distance	—	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #24124275F